



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 13 juin 2020

Les syndicats FSU de l'ESR ont refusé de siéger lors de la séance du CNESER le vendredi 12 juin consacrée à la présentation par la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du projet de LPPR.

Présenter ce texte devant les différentes instances concernées dans un calendrier resserré alors que nous sortons à peine du confinement et que l'état d'urgence sanitaire, interdisant les rassemblements et les manifestations, est toujours en vigueur constitue un déni de démocratie.

Qui plus est, la convocation d'un CNESER en deux temps et en visioconférence, puis des CTMESR et CTU également en modalité « hybride » avec des élu·es à distance et d'autres en présence, n'est pas de nature à favoriser un véritable débat. Dans ces conditions en effet, la vérification du quorum est techniquement très difficile et le temps de parole trop limité et contraint.

La communauté universitaire s'est très largement mobilisée en début d'année contre le contenu des rapports préparatoires. Nos critiques comme celles de bien d'autres organisations et associations n'ont aucunement été prises en compte dans le projet de loi.

Les syndicats FSU de l'ESR dénoncent ce passage en force et les débats "virtuels" envisagés, entre élu·es pourtant bien "réels", les 12 et 18 juin en séance plénière du CNESER puis lors du CTMESR et du CTU, les 19 et 22 juin.

Ils exigent le temps nécessaire à une concertation "en présentiel" pour défendre d'autres mesures, pour une loi de programmation qui comporte les moyens nécessaires au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche pour cette rentrée et pour les 10 années à venir. Ils appellent à continuer la [mobilisation contre ce projet de LPPR](#).